

PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE DIPLÔMES DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES



Profession : **Diététicien/ne**
En Hébreu : **Diétan/it, Tezounai/te**

A savoir

Ministère en charge

Ministère de la santé.

Le diplôme est-il reconnu en Israël ?

Le BTS Diététique français est reconnu selon le 4ème amendement de la loi des professions médicales.
Vous devez cependant faire un complément d'études dans une université israélienne, prouver un an d'expérience professionnelle avant votre Alyah ou faire un stage et passer l'examen gouvernemental.

Que dit la loi ?

Le 20.02.2016 a été publié un quatrième amendement (ordre temporaire) de la loi d'organisation des professions médicales 2008 concernant les professions : **Physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et nutrition**.
Selon l'amendement, pour une période de cinq ans à compter de la publication de la loi (à savoir jusqu'au 31.12.2021), le directeur du département des professions réglementées du ministère de la santé est en droit de reconnaître les études faites à l'étranger et ce, même si l'étudiant n'a pas de **diplôme universitaire** dans ces professions.

Procédure

- Déposer un dossier au ministère de la santé
- Etude du dossier par le ministère
- Recevoir une autorisation de se présenter à l'examen national
- Suivre trois cours à l'université et réussir les examens
- Réussir l'examen gouvernemental
- Suivre un stage (si vous n'avez pas prouvé un an d'expérience professionnelle)
- Obtenir l'autorisation d'exercer

ATTENTION: Si vous n'avez pas cumulé au moins un an d'expérience professionnelle avant votre Alyah, vous serez obligé de faire un stage en Israël. La procédure étant assez lourde, compliquée et des fois très longue (1 à 2 ans pour trouver une place de stage), nous vous conseillons d'acquérir cette expérience professionnelle avant votre départ afin de ne pas perdre de temps.

Marche à suivre pour faire reconnaître votre diplôme

Liste des documents à déposer

Cliquez ici pour accéder au lien du site du ministère de la santé en français, sur lequel vous trouverez en bas de page la liste des documents à soumettre.

N'oubliez pas d'y ajouter :

- Une copie de votre carte d'identité israélienne et le bordereau l'accompagnant
- Le questionnaire des professionnels de la santé

Tous les documents officiels, les diplômes et les preuves de votre expérience professionnelle doivent être traduits en hébreu et notariés.

N'envoyez en aucun cas les documents originaux et gardez un double du dossier déposé.

Où déposer votre dossier ?

Envoyez votre dossier par lettre recommandée
au Département des Licences Professionnelles Médicales,
39 rue Yirmiyahu, B.P. 1176, Jérusalem 9101002.

Il est possible et conseillé de déposer votre dossier au rez-de-chaussée des bureaux du département du ministère, au poste de sécurité. Demandez un accusé de réception.

Contact pour le suivi

Kol Habriout

Centre de service téléphonique du Ministère de la Santé. Tel : *5400. Tel: 08-6241010.

Avant d'entamer la suite des démarches vous devez recevoir une attestation du ministère de la santé vous qualifiant d'éligible à suivre les cours et ensuite à vous présenter à l'examen.

Complément d'études à l'université de Réhovot

Vous devez faire un complément d'étude

Afin de pouvoir vous présenter à l'examen vous devez suivre trois cours à l'université de Rehovot - Faculté d'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Vous devez suivre en tout 154 heures de cours, dispensés en hébreu universitaire et réparties sur un semestre.

Les intitulés des cours en anglais sont : Human Nutrition, Dietetics (B) et Human nutrition – Micronutrients.

Afin de faciliter votre intégration, le directeur du département a décidé que vous devez obtenir 60/100 à l'examen au lieu de 70/100.

Aussi, vous avez la possibilité de demander un temps supplémentaire durant les examens et l'utilisation d'un dictionnaire.

Coût des cours à l'université

Le coût est de 4,288 NIS, il est remboursé par le ministère de l'intégration dans le cadre des «Voucher». Pour ce faire, vous devez prendre rdv avec votre conseiller au ministère de l'intégration, vous munir de l'attestation du ministère de la santé, l'inscription au cours et la facture des cours payés.

Il est conseillé de vérifier votre droit au «Voucher» avant de commencer votre démarche et de payer les cours.

Comment s'inscrire à l'université ?

Vous avez la possibilité de vous inscrire one line ou de contacter Keren Ohayon – Responsable des étudiants externes

Tel : 08-948.92.85 mail : kerenoha@savion.huji.ac.il

Lien vers le site en hébreu de l'université en hébreu

Lien vers le site en anglais de l'université

Est-il possible de suivre les cours à l'université en tant que touriste ?

Vous pouvez suivre les cours à l'université en tant que touriste, dans ce cas les cours ne vous seront pas remboursés par le ministère de l'intégration.

Stage

Doit-on faire un stage – formation professionnelle ?

Si vous avez cumulé un an d'expérience professionnelle vous êtes exempté de faire un stage et pouvez déposer votre demande de vous présenter à l'examen gouvernemental.

Si vous n'avez pas cumulé au moins un an d'expérience professionnelle avant votre Alyah, vous devez faire un stage en Israël. La procédure étant assez lourde et longue nous vous conseillons d'acquérir cette expérience professionnelle avant votre départ.

Combien de temps ?

Au terme du complément d'étude à la faculté vous devez vous inscrire à un tirage au sort qui décidera de l'organisme et la ville dans laquelle vous effectuerez votre stage.

Il peut y avoir entre une à deux années d'attente pour avoir une place.

Coût du stage

Le stage est payant et coûte 10,000 sh.

Comment s'inscrire au stage ?

Détails de la procédure sur le site du ministère de la santé
Cliquez ici vers le lien des contacts et adresses en hébreu.

À la fin de la formation, les diplômés reçoivent un certificat leur permettant d'accéder à l'examen officiel pour l'obtention du certificat de diététicien.

Information concernant l'examen gouvernemental

Doit-on passer un examen pour obtenir la licence d'exercice ?

Oui. Vous pouvez vous enregistrer à l'examen après avoir :

1. Validé les cours complémentaires à l'université
2. Validé votre période de stage

Quand déposer votre dossier ?	<p>Selon la règle, vous devez déposer votre dossier au complet au moins 60 jours ouvrés avant la date de l'examen.</p> <p>La date prise en compte est le jour où les documents sont arrivés au ministère et non celui où ils ont été envoyés par la poste.</p> <p>Par mesure de précaution, il est conseillé de déposer votre dossier au plus tôt et de prendre une marge afin de compléter le dossier en cas de besoin.</p>
Est-il possible de le passer en Français ?	Oui. Pour cela vous devez le préciser dans le formulaire d'inscription à l'examen envoyé minimum 60 jours avant la date de l'examen.
Dates de l'examen	16/10/2017 - Date limite d'inscription à l'examen 17/08/2017 Date d'appels 27/11/2017
Est-il possible de passer l'examen en tant que touriste ?	Vous avez la possibilité de passer l'examen gouvernemental en tant que touriste. Pour ce faire, vous devez remplir l'attestation ci jointe chez un avocat. Si vous avez réussi l'examen vous devez changer de statut (devenir Israélien), dans les trois ans qui suivent la date de l'examen. Au-delà de cette date, votre examen ne sera plus valable.
Existe-t-il un cours de préparation pris en charge par un ministère ?	Le ministère de l'intégration programme de mettre en place des cours de préparation.
Existe-t-il un cours privé ?	Diet Study est un cours de préparation à l'examen gouvernemental. Les cours sont en ligne, seuls quelques cours auront lieu sur place et vous recevez des annales de 600 pages. Le cout varie entre 1.900 et 2,450 sh suivant le cursus choisi dietstudy2015@gmail.com
Existe-t-il des annales ? (Liens, références)	Bibliographie Sujets traités à l'examen Exemples de questions posées à l'examen
Comment faire appel si votre note ne vous satisfait pas ?	Tout candidat a le droit de visionner sa copie, mais seuls ceux qui ont obtenu au moins la note de 51 à l'examen ont la possibilité de faire appel dans les 14 jours qui suivent la date de la réception des résultats par texto.

Informations complémentaires

Doit-on passer un examen de niveau d'hébreu ?	Non.
Existe-t-il un programme d'intégration ?	Non.
Tranche de salaire	Entre 5,000 et 8,500 shekel dans le secteur public

Liens et contacts

Liens utiles	<p>Lien vers la page en français du Site du ministère concernant la reconnaissance de votre diplôme.</p> <p>Lien vers le site de l'agence juive dans votre domaine professionnel</p> <p>L'association francophone qui vous aide dans votre démarche : Qualita, Le hub emploi de Qualita - www.hub-emploi.org.il</p>
Réseau professionnel et associations	<p>SAFIR - Réseau de praticiens francophones en Israël - www.safir-israel.com</p> <p>GVAHIM - www.gvahim.org.il</p> <p>AAEGE - Association des anciens élèves des grandes écoles et universités en Israël www.aaege-israel.org</p>